Publication : jeudi 5 avril 2012 08:41

Nous tenons à rappeler qu'en vertu de la loi, la délégation au renseignement du Parlement dont nous faisons partie est tenue au secret défense.

C'est la raison pour laquelle ses membres ont décidé qu'il n'y aurait pas de conférence de presse à l'issue de sa réunion du mercredi 4 avril 2012.

Les déclarations qui ont pu être faites à la suite de cete réunion n'engagent donc que leur auteur.

Pour notre part, nous respecterons strictement le secret défense, conformément à la loi.

Didier Boulaud, Vice-président de la commission de la défense et des forces armées

Jean-Louis Carrère, Président de la commission de la défense et des forces armées

Jean-Pierre Sueur, Président de la commission des lois.

Pour comprendre le contexte dans lequel cet article a été publié :

> L'article du NouvelObs.fr

.

Phoca PDF